

Le Cercle de silence de Toulouse aura lieu le mardi 29 mars de 18h30 à 19h30 sur la place du Capitole.

Notre rassemblement dure une heure mais vous pouvez manifester votre soutien par une participation beaucoup plus brève : même réduite à quelques minutes, votre participation nous est précieuse !

Durant le Cercle de silence, **nous respecterons la distanciation physique afin de tenir compte des contraintes sanitaires.** Nous vous précisons que notre rassemblement est bien déclaré à la préfecture, respectant ainsi les règles régissant les manifestations sur la voie publique.

Avant de vous donner des informations, une autre invitation "Agissons ensemble pour l'accueil des migrants ! »

Samedi 26 Mars 2022, de 14h à 18h, Salle Charles de Foucauld, 2 rue de Saintonge à Toulouse (Métro Mermoz)

Vous êtes invité-e à un forum d'associations d'aide aux migrants, dont une table ronde avec une partenaire du CCFD-Terre Solidaire, de République Dominicaine, Heriberta Fernandez du centre Montalvo pour l'accueil des migrants haïtiens et un développement local inclusif, Stands d'associations, échanges d'informations et de pratiques. Goûter festif à 17h00 (entrée libre)

Plus de précisions sur <http://ccfd31.fr/>

Des nouvelles du CRA de Cornebarrieu obtenues grâce à la CIMADE :

Il y a aujourd'hui 37 personnes retenues (un secteur est en septaine car une personne était positive Covid et un autre secteur est en travaux). Depuis le début de l'année, 185 personnes ont été enfermées au CRA, dont 14 ont été expulsées dans leur pays d'origine, 74 ont été libérées par un juge, et 27 ont été renvoyées dans un autre pays européen (procédure Dublin).

Plusieurs personnes ont été contaminées par le Covid durant le premier trimestre 2022 : certaines ont été libérées, d'autres ont été transférées dans des CRA spécialement affectés pour recevoir ces personnes (à Plaisir et à Lyon) puis ramenées à Toulouse au terme de leur septaine. Alors qu'un cluster s'était déclaré au CRA fin janvier, la préfecture de la Haute-Garonne a décidé d'interpeller 6 personnes afghanes pour un transfert Dublin par un vol spécial groupé en direction de l'Autriche. Elles ont refusé de faire le test PCR et le vol a été annulé mais elles ont été condamnées à 3 mois de prison avec sursis.

La préfecture de la Lozère a enfermé à plusieurs reprises des jeunes adultes qui étaient en cours d'étude et/ou qui venaient de terminer leurs études et qui avaient une promesse d'embauche. Leurs employeurs et proches se sont mobilisés.

Une dame arménienne, infirmière de profession, dont la sœur est française, a été placée au centre de rétention en février 2022. La préfecture des Pyrénées Orientales a tenté de l'expulser en Arménie sur la base d'une OQTF vieille de 2020. Elle a refusé d'embarquer et le procureur a renoncé à la poursuivre devant l'illégalité flagrante de la procédure.

Le centre de rétention de Lyon étant fermé suite à l'incendie qui y a eu lieu, plusieurs personnes de la région lyonnaise ont été enfermées loin de leurs proches au CRA de Toulouse.

Le rapport 2021 sur les CRA écrit par plusieurs associations qui y interviennent vient de paraître. Vous le trouverez sur le site de la CIMADE :

<https://www.lacimade.org/publication/rapport-2021-sur-les-centres-et-locaux-de-retention-administrative/>

Enfin nous vous signalons deux articles parus, l'un dans La Croix :

<https://www.la-croix.com/Debats/Au-Burkina-Faso-mines-dor-constituent-terreau-fertile-groupes-terroristes-2022-03-16-1201205287>

et l'autre dans Le Soir :

<https://www.cetri.be/Biden-fait-il-mieux-que-Trump-a-sa>

Nous espérons que votre santé est bonne et que vous prenez bien soin de vous et de vos proches.

Le Comité de Pilotage du Cercle de silence de Toulouse